



VOLLEYBALL DE PLAGE

GUIDE DE COMPÉTITION



2026

Table of Contents

Table des matières	2
2.2 Coûts et frais	4
2.3 Registration	5
2.4 Équipes /partenaires	5
2.5 Enregistrement de l'équipe et réunion des joueurs	5
2.5.3 Absence ou forfait	6
2.6 Services médicaux	6
2.7 Officiels/elles	7
2.7.1 Arbitres joueurs	7
2.7.2 Rôle et responsabilités des joueurs-arbitres	7
2.7.3 Officiels certifiés	7
2.8 Coaching	7
3.0 Chapitre 3 Réglementation de compétition	8
3.1 Éligibilité nationale	8
3.3 Information de Competition	9
3.3.1 Protocole de protestation pendant un match	10
3.3.2 Protocole de plainte - Calendrier des tournois et des éliminatoires	11
3.3.3 Protocole de plainte - Général	11
3.4 Règles du jeu	11
3.4.1 Contact avec le filet	11
3.4.2 Règle du premier contact (Volleyball Canada, 12U, 13U, 14U, 15U)	11
Il est interdit de recevoir un service ou un premier contact avec un mouvement de la main supérieure en utilisant les doigts (volée/réglage), quelle que soit la qualité du contact.	11
Le premier arbitre utilisera le signal « double contact » pour indiquer cette infraction. Exception :	
Balle frappée avec force.	12
3.4.3 Règle du deuxième contact (Volleyball Canada 12U, 13U, 14U, 15U)	12
3.5 Points/Seeding/Classement	13
3.5.1 Seeding	13
3.5.2 Championnats provinciaux VNB :	13
3.6 Procédure d'égalisation	14
3.6.1 Classement à la fin de la phase de pools	14
3.6.2 Ensemencement avant l'événement	14
3.7 Progresser dans les divisions d'âge	14
3.8 Politique d'annulation et de remboursement	14
3.8.1 Annulation	14
3.8.2 Remboursements	15
3.9 Annulation pour cause de pluie	15
3.9.1 Politique de suspension de jeu	15
3.9.2 Procédures d'annulation	16

4.0 Chapitre 4 Réglementations et sanctions spécifiques	16
4.1 Politique en matière de commotions cérébrales	16
4.2 VNB Code de conduite	16
4.2.1 <i>Échelle des sanctions pour mauvaise conduite</i>	16
5.0 Chapitre 5 Comité des plages de VNB	19
5.1 <i>Comité de la compétition VNB Beach</i>	19
Le comité des compétitions de plage de VNB est habilité à prendre des décisions :	19
Dans toutes les activités liées au tournoi qui affectent les conditions de jeu, le format, la structure, etc.	19
Modifier le format du tournoi si les conditions le justifient (par exemple, parties jouées en 15 points en raison d'un retard dû à la pluie)	19
Régler tous les litiges liés au format du tournoi et à son achèvement	19
Déterminer les mesures appropriées si les conditions météorologiques le justifient (suspension ou annulation du jeu)	19
Traiter d'autres conditions qui peuvent survenir.	19
La décision du comité des compétitions de plage de VNB est définitive.	19
6.0 Annexes :	19
6.1 <i>Annexe I Guide de l'arbitrage pour les joueurs</i>	19
6.2 <i>Annexe II Notes de la réunion des joueurs</i>	20

1.0 Chapitre 1 Introduction

1.1 Bienvenue au Guide de compétition de volleyball de plage 2026 de Volleyball Nouveau-Brunswick (VNB).

En 2026, nous apporterons des améliorations et offrons plus d'occasions aux athlètes d'entrer dans le sport, de réussir et de développer leurs compétences en volleyball de plage.

Le présent guide de compétition vise à fournir les renseignements essentiels qui vous permettront de vous préparer pour la saison de volley-ball de plage 2026. Si vous avez des questions supplémentaires, n'hésitez pas à contacter le bureau de VNB.

2.0 Chapitre 2 Organisation technique

2.1 Divisions

Cette année, VNB utilise le modèle de catégorie d'âge de 16 mois en accord avec le développement à long terme de l'athlète (DLTA). Le modèle de catégorie d'âge de 16 mois a été accepté par Volleyball Canada pour la saison de plage. Les divisions pour 2026 sont les suivantes :

Divisions d'âge

14U filles et garçons : Athlètes nés entre le 1er septembre 2011 et le 31 décembre 2012

16U Filles et Garçons : Athlètes nés entre le 1er septembre 2009 et le 31 décembre 2010

18U Filles et Garçons : Athlètes nés entre le 1er septembre 2007 et le 31 décembre 2008

Adultes/Ouverts : Aucune restriction d'âge

Tout athlète qui est un membre inscrit de VNB ou de son APT est admissible. Un membre en règle d'une autre association provinciale de volley-ball au Canada sera admissible à jouer après confirmation de la province hôte.

2.2 Coûts et frais

Toutes les équipes doivent être enregistrées auprès de VNB ou de leur association de parents d'élèves respective avant de participer à tout autre tournoi de plage de VNB. L'adhésion est valable du 1er septembre 2025 au 31 août 2026.

Toutes les équipes doivent avoir payé l'intégralité des frais d'inscription avant d'être considérées comme « inscrites ». L'inscription et le paiement doivent être effectués en ligne. Communiquez avec votre association provinciale pour vous inscrire. Si vous êtes actuellement un membre compétitif pour les jeunes, un membre récréatif pour les jeunes, un membre récréatif pour les adultes ou un membre compétitif pour les adultes, vous êtes couvert pour la plage. Si vous n'êtes pas membre de l'une de ces catégories, vous devrez vous inscrire en tant que membre récréatif pour les jeunes ou les adultes afin de pouvoir participer à un tournoi. Si vous prévoyez participer aux championnats nationaux de Volleyball Canada, vous devez être un membre compétitif jeune ou adulte.

Frais de tournoi de VNB :

Jeunes : 65 \$ par équipe

Senior : 85 \$ par équipe

2.3 Registration

2.3.1 Comment s'inscrire

Toutes les équipes doivent être inscrites auprès de leur APE et être en mesure de fournir une preuve avant de participer à un événement de la VNB.

L'inscription à tous les événements de la VNB se fait par l'intermédiaire de Sportlomo. Les liens pour ce faire se trouvent ici (insert link)

2.3.2 Date limite

La date limite d'inscription est le dimanche à 23h55 avant l'événement du week-end, sauf indication contraire. Des frais de retard de 20\$/équipe pour les événements de la tournée des plages seront ajoutés aux frais d'inscription sur NRS une fois la date limite passée s'il reste des places. VNB se réserve le droit de ne pas accepter d'équipes après la date limite si cela ne facilite pas le tirage au sort du tournoi.

2.4 Équipes /partenaires

Tout au long de la saison régulière, vous pouvez changer de partenaire aussi souvent que vous le souhaitez, à condition que l'inscription soit effectuée avant la date limite d'inscription pour l'événement en question.

Si un changement de partenaire est nécessaire après la clôture des inscriptions, vous devez soumettre une demande écrite au VNB par courriel en fournissant les informations suivantes au plus tard le jeudi (11h59) avant le tournoi (REMARQUE : le nouveau partenaire doit répondre aux critères d'admissibilité) :

- Nom et prénom de l'équipe d'origine
- Division de l'équipe d'origine
- Nom complet de la nouvelle équipe
- Division de la nouvelle équipe
- Les points de classement mis à jour avec le nouveau partenaire seront appliqués.

Après le jeudi (11h59) et jusqu'au début du tournoi, si un changement de partenaire est nécessaire ou si une équipe arrive au tournoi avec un partenaire différent, un avis écrit doit être soumis à VNB pour expliquer la raison du changement. VNB est libre de décider si la raison est raisonnable. Si elle est jugée déraisonnable, les deux partenaires perdront des points. La « nouvelle » équipe sera classée sans points (dernière) dans sa division et pourra se voir infliger une amende.

2.5 Enregistrement de l'équipe et réunion des joueurs

2.5.1 Enregistrement

L'enregistrement de l'équipe a lieu 60 à 30 minutes avant le premier match prévu ou comme indiqué dans le calendrier. Les deux partenaires doivent se présenter ensemble. Si vous et votre partenaire n'êtes pas arrivés avant le début de la réunion des joueurs, vous êtes passibles d'une amende.

Veillez vous donner suffisamment de temps pour arriver à l'avance. Il est de la responsabilité des joueurs de vérifier les directions et les fermetures de routes avant l'événement.

2.5.2 Réunion des joueurs

La réunion des joueurs commence 30 minutes avant le premier match prévu ou comme indiqué sur le calendrier. C'est au cours de cette réunion que le personnel du tournoi et/ou l'arbitre en chef informeront les participants du programme de la journée et de toute information nouvelle ou pertinente. Veuillez consulter l'annexe II pour les notes typiques de la réunion des joueurs. Cependant, veuillez noter qu'il est de la responsabilité de tous les athlètes d'être à l'écoute de toute information nouvelle ou pertinente le jour de l'événement.

Il est de la responsabilité de tous les athlètes d'écouter ce qui est dit et de poser des questions sur tout ce qui n'est pas compris. Des sanctions peuvent être prises à l'encontre des équipes qui ne respectent pas le format et les règles de base du tournoi. Il est de la responsabilité de l'athlète de s'assurer qu'il a bien compris ce qui lui a été présenté lors de la réunion des joueurs.

2.5.3 Absence ou forfait

Les équipes doivent commencer leur match 10 minutes après la fin du match précédent. Si une équipe ne se présente pas dans les 10 minutes suivant la fin du match précédent, le premier set est automatiquement perdu par forfait. Après 10 minutes supplémentaires, le match entier sera perdu par forfait.

NOTE : L'équipe éliminée a toujours la responsabilité d'arbitrer. Si l'équipe n'est pas présente pour ses devoirs, elle sera sanctionnée d'une amende de 50,00 \$, payable avant l'inscription à la prochaine compétition de VNB. Si une sanction n'a pas été payée, les membres de l'équipe ne peuvent pas s'inscrire à un événement de VNB et peuvent être considérés comme des membres en mauvaise posture jusqu'à ce que l'amende soit payée.

2.6 Services médicaux

L'organisateur du tournoi fournira une trousse de premiers soins pour les blessures.

Si un athlète se blesse ou tombe malade pendant le tournoi et ne peut donc pas continuer à participer, aucun remboursement ne sera effectué. Les points seront attribués jusqu'au moment du retrait du tournoi. Si la blessure ou la maladie survient avant le tournoi, vous pouvez prétendre à un remboursement partiel des frais de participation au tournoi. Pour plus de détails, veuillez consulter la section 3.8 relative aux remboursements.

Les athlètes n'auront droit qu'à un seul temps d'arrêt médical par jour. Si un athlète a besoin de plus d'une visite médicale par jour, il perdra tous ses matchs pour le reste de la journée.

2.7 Officiels/elles

2.7.1 Arbitres joueurs

Toutes les équipes devront marquer et arbitrer les matchs de leur poule. Un calendrier est distribué pour les matchs de poule, détaillant quand vous jouez et quand vous êtes censés arbitrer. Pendant les éliminatoires, les équipes sont chargées de marquer et d'arbitrer les matchs du premier tour des éliminatoires et doivent marquer un match après avoir été éliminées. Le défaut de remplir les fonctions d'arbitre entraînera une sanction de 50 \$ de la part de la province hôte, qui devra être payée avant l'inscription à l'événement suivant par la province hôte, sans quoi les joueurs ne pourront plus participer aux événements à venir. Un guide détaillé sur l'arbitrage des joueurs pour les athlètes se trouve à l'annexe I.

2.7.2 Rôle et responsabilités des joueurs-arbitres

Les joueurs-arbitres sont extrêmement importants pour le bon déroulement des événements de VNB. En tant que joueur arbitre, il est de votre devoir et de votre responsabilité d'arbitrer les matchs. Vous représentez les officiels lorsque vous agissez en tant que joueur-arbitre, et vous avez le même rôle et la même responsabilité que les officiels certifiés.

Les points suivants sont des aspects importants de vos responsabilités qui doivent être respectés :

L'arbitre DOIT être debout, le marqueur peut s'asseoir de l'autre côté du terrain.

AUCUN parapluie n'est autorisé entre les courts.

SEULEMENT le marqueur et l'officiel du joueur sont autorisés à circuler entre les courts. La famille, les amis, les spectateurs, les autres athlètes, etc. ne sont pas autorisés à s'asseoir ou à se tenir debout avec le marqueur ou l'officiel.

2.7.3 Officiels certifiés

Des officiels certifiés seront présents sur le site et répondront à toutes les questions et préoccupations des joueurs concernant les règles, les règlements, etc. Ils superviseront la plage pour les matchs de pool play et tenteront d'arbitrer tous les matchs de la médaille d'or. Les officiels peuvent également surveiller les temps d'échauffement et ont pour instruction de commencer les matchs après 10 minutes d'échauffement. Le fait de ne pas limiter les échauffements à 10 minutes entraînera une sanction de 50 \$ de VNB pour les joueurs et les équipes, qui devra être payée avant de s'inscrire à l'événement suivant.

2.8 Coaching

Le coaching est défini comme un conseil, une instruction ou une aide extérieure de quelque nature que ce soit à une équipe ou à un joueur. Le coaching pendant un match n'est pas autorisé dans les divisions adultes.

L'entraînement pendant les matchs est permis UNIQUEMENT dans les divisions 14U - 18U (toutes les divisions). Tous les entraîneurs doivent être membres en règle d'un organisme provincial de régie et ajouter le rôle d'entraîneur à leur compte Sportlomo. Tous les entraîneurs de plage doivent également avoir un dossier de filtrage à jour (vérification par la police des secteurs vulnérables et formulaire de divulgation de filtrage). Tous les documents doivent être soumis à l'association provinciale de volley-ball. Les entraîneurs doivent s'identifier lors de la réunion

des joueurs et de l'enregistrement. Les personnes qui ne s'identifient pas à l'enregistrement et à la réunion des joueurs seront considérées comme inadmissibles à la fonction d'entraîneur. Les entraîneurs inadmissibles et leurs équipes peuvent être sanctionnés.

Les entraîneurs doivent d'abord s'identifier à la tente de contrôle principale au début de la journée. Chaque entraîneur se verra remettre un badge qui lui permettra de s'identifier en tant qu'entraîneur au cours de la journée du tournoi. Le badge est rendu à la fin de la journée. Les entraîneurs doivent s'identifier auprès de toutes les parties participant au match, y compris l'équipe adverse, les joueurs arbitres et le superviseur des arbitres de l'événement dans la zone avant le début du match.

L'entraîneur doit respecter les règles suivantes :

Les entraîneurs NE PEUVENT PAS demander des temps morts à leurs athlètes ni les entraîner à le faire.

Les entraîneurs ne peuvent entraîner leurs athlètes qu'avant le début du match, pendant les temps morts (y compris les temps morts techniques) et entre les sets, PAS pendant l'échange ou entre les échanges.

Les entraîneurs ne peuvent PAS entraîner sur les changements de côté.

Les entraîneurs ne peuvent PAS être sur le terrain pendant les échauffements.

Exemples d'infractions de coaching

L'équipe/le joueur reçoit un coaching pendant ou entre les échanges.

L'entraîneur donne des signaux pendant le match.

L'entraîneur fait signe à son équipe/joueur de demander un temps mort.

Les parents, la famille, les amis et les spectateurs peuvent applaudir pendant les matchs. Pendant les encouragements, il est interdit de donner des conseils, des instructions ou une aide extérieure à l'équipe/aux joueurs. Les parents ne peuvent pas se trouver sur le terrain de jeu pendant l'échauffement.

Si un entraîneur, un parent, un membre de la famille, un ami ou un spectateur associé à une équipe enfreint les règles d'encadrement de l'événement, la procédure de sanction suivante sera appliquée.

Procédure pour les infractions commises par les entraîneurs :

Un avertissement verbal est donné par l'officiel de l'événement ou le directeur du tournoi. Cet avertissement est enregistré dans la tente de contrôle.

Si le coaching illégal se poursuit, l'entraîneur est exclu du terrain sur lequel son équipe joue pour ce match.

Si l'entraînement illégal se poursuit, l'entraîneur se voit infliger une amende de 200 dollars, est exclu du tournoi et suspendu pour le tournoi suivant. L'amende doit être payée avant que l'entraîneur ne participe à son prochain tournoi.

Ce processus de sanction par étapes s'appliquera lors des événements et se poursuivra tout au long de la saison. Toutes les sanctions seront suivies par l'entraîneur pendant toute la saison 2026 dans toutes les provinces.

3.0 Chapitre 3 Réglementation de compétition

3.1 Éligibilité nationale

Pour être admissible au Championnat national de plage 2026, chaque joueur doit participer à son championnat provincial respectif. Si un athlète ou une équipe n'est pas en mesure de participer à son championnat provincial, un courriel d'appel pour participer aux Championnats nationaux sera requis et une décision du Comité sera rendue. Si la participation aux championnats nationaux est accordée, le classement de l'équipe est décidé par l'organisme provincial de sport et Volleyball Canada.

3.3 Information de Competition

	Divisions des jeunes	Divisions seniors																					
Format du concours	Pool play - Pools de 3, 4 ou 5	Pool play- Pools de 3, 4 ou 5																					
Format des matchs pour les poules (Peut être modifié à la discrétion de chaque organisateur de tournoi)	<p>Pools de 3 : Match play - 2 meilleures parties sur 3, 2 premières parties à 21 points, troisième partie (si nécessaire) à 15 points.</p> <p>Pools de 4 : Match play - 2 parties à 21 points.</p> <p>Pools de 5 : 2 parties à 15 points.</p>	<p>Pools de 3 : Match play - 2 meilleures parties sur 3, 2 premières parties à 21 points, troisième partie (si nécessaire) à 15 points.</p> <p>Pools de 4 : Match play - 2 parties à 21 points.</p> <p>Pools de 5 : 2 parties à 15 points.</p>																					
Frais d'inscription*	Épreuves régulières et Championnats provinciaux : 65 \$	Épreuves régulières et Championnats provinciaux : 85 \$																					
Official Mikasa Ball	BV550C	BV550C																					
Dimensions de la cour	16m x 8m	16m x 8m																					
Hauteur du filet (m)	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>M</th> <th>W</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>14U</td> <td>2.20</td> <td>2.15</td> </tr> <tr> <td>15U</td> <td>2.35</td> <td>2.20</td> </tr> <tr> <td>16U</td> <td>2.35</td> <td>2.24</td> </tr> <tr> <td>17-18U</td> <td>2.43</td> <td>2.24</td> </tr> </tbody> </table>		M	W	14U	2.20	2.15	15U	2.35	2.20	16U	2.35	2.24	17-18U	2.43	2.24	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>M</th> <th>W</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>2.43</td> <td>2.24</td> </tr> </tbody> </table>		M	W		2.43	2.24
	M	W																					
14U	2.20	2.15																					
15U	2.35	2.20																					
16U	2.35	2.24																					
17-18U	2.43	2.24																					
	M	W																					
	2.43	2.24																					
Uniforms	Pour toutes les catégories d'âge à VNB, les équipes sont fortement encouragées à porter des hauts de style et de couleur similaires.																						

Prix du tournoi

Les prix seront distribués en espèces, en cartes-cadeaux ou en marchandises, à la discrétion de l'organisateur du tournoi.

# d'équipes	Youth	Senior
5 équipes ou moins	1st (\$60)	1st (\$80) 2nd (\$50)
6 a 10 équipes	1st (\$80) 2nd (\$60) 3rd (\$40)	1st (\$150) 2nd (\$100) 3rd (\$60)
Plus que 10 équipes	1st (\$100) 2nd (\$80) 3rd (\$60)	1st (\$200) 2nd (\$150) 3rd (\$100)

Tirages au sort et calendriers - Lignes directrices

VNB a élaboré un ensemble de lignes directrices à utiliser lors de la création de tirages au sort et de calendriers. Il est recommandé d'avoir un minimum de quatre (4) équipes par division d'âge pour gérer cette division d'âge.

Un certain nombre de variables peuvent influencer sur la façon dont les tirages au sort et les calendriers des tournois sont créés, ce qui a une incidence sur notre capacité à respecter certaines de ces lignes directrices. Le plus souvent possible :

Les équipes joueront un minimum de trois matches par jour*.

Les équipes joueront un maximum de six matches par jour*.

Dans la mesure du possible, les équipes feront une pause après avoir joué deux matchs d'affilée afin d'éviter qu'elles ne jouent trois matchs d'affilée.

Les équipes de même niveau s'affronteront.

Le résultat d'un match aura un impact sur le classement final de l'équipe.

Les remises en jeu et les séries éliminatoires éviteront les remises en jeu.

Les équipes les mieux classées bénéficieront de plus de repos entre les matches.

Les matches entre les équipes les mieux placées seront programmés à la fin des poules.

À l'exception des circonstances atténuantes telles que les blessures ou les défaillances d'une équipe. Les équipes ne sont pas remboursées dans ces cas.

REMARQUE : Les décisions finales concernant les niveaux et les poules dans toutes les divisions sont prises à la discrétion du directeur du tournoi de VNB et peuvent être modifiées sans préavis

3.3.1 Protocole de protestation pendant un match

Les procédures de protestation de VNB sont les mêmes que celles de Volleyball Canada. Le protêt doit être réglé immédiatement par l'officiel en chef.

Un joueur peut SEULEMENT protester légalement contre une erreur dans l'application d'une règle ou l'interprétation d'une règle.

LES DÉCISIONS DE L'ARBITRE CONCERNANT LES FAUTES DE MANIPULATION DE LA BALLE NE PEUVENT PAS ÊTRE CONTESTÉES.

Afin de déposer une réclamation, le joueur protestant doit payer 100 \$ d'avance au directeur du tournoi. Si le joueur refuse de le faire, le protêt ne sera pas déposé. Que la réclamation soit gagnée ou perdue, les 100 dollars iront au fonds de développement de l'arbitrage.

Le joueur doit déposer sa réclamation immédiatement auprès du premier arbitre, qui indiquera alors au marqueur qu'une réclamation a été déposée et que le jeu doit s'arrêter immédiatement.

Le protêt est ensuite transmis à l'autorité supérieure appropriée (c.-à-d. l'arbitre principal) pour acceptation ou refus.

Le refus signifie que le jeu ou le match continue, ou que le résultat est maintenu tel qu'il a été joué.

L'acceptation implique de rejouer le point, le set ou le match en totalité ou en partie, en fonction du jugement et sur le prochain terrain disponible attribué par le directeur du VNB.

3.3.2 Protocole de plainte - Calendrier des tournois et des éliminatoires

Pour les réclamations concernant le classement des équipes avant l'événement, veuillez vous reporter à la section 3.5 du présent manuel.

Une fois que tous les matchs sont terminés, les feuilles de pool play complétées doivent être remises à la tente de contrôle avec le presse-papiers. Un membre de chaque équipe DOIT apposer ses initiales sur la feuille une fois qu'elle est remplie, afin d'en garantir l'exactitude.

Le calendrier des éliminatoires sera communiqué à toutes les équipes lors de la réunion des éliminatoires pour chaque groupe d'âge après la fin des matchs de poule. Tout problème concernant le tableau des éliminatoires doit être signalé lors de la réunion des éliminatoires. Si des erreurs sont constatées après le début des éliminatoires, aucune modification ne sera apportée au tirage au sort des éliminatoires.

3.3.3 Protocole de plainte - Général

Toute plainte officielle concernant le tournoi ou les actions d'un participant ou d'un spectateur au tournoi sera adressée par le personnel de VNB ou les officiels du tournoi au formulaire de plainte de VNB (disponible sur le site web) et sera traitée conformément à nos politiques.

3.4 Règles du jeu

Les règles officielles de la FIVB pour le volleyball de plage seront utilisées pour la saison 2026 du VNB Beach à l'exception des variations de règles ci-dessous et des règles affichées sur le site web du VC à l'adresse suivante : <https://volleyball.ca/en/development/referee/rules-amp-guidelines>. Veuillez consulter www.fivb.org pour plus de détails (page 25, règle 11.3).

3.4.1 Contact avec le filet

Le contact d'un joueur avec le filet entre les antennes, pendant l'action de jouer le ballon, est une faute. L'action de jouer le ballon comprend (entre autres) le décollage, la frappe (ou la tentative) et la réception.

Les joueurs peuvent toucher le poteau, les cordes ou tout autre objet à l'extérieur des antennes, y compris le filet lui-même, à condition que cela n'interfère pas avec le jeu.

Lorsque le ballon est envoyé dans le filet et qu'il touche un adversaire, il n'y a pas de faute.

3.4.2 Règle du premier contact (Volleyball Canada, 12U, 13U, 14U, 15U)

Il est interdit de recevoir un service ou un premier contact avec un mouvement de la main supérieure en utilisant les doigts (volée/réglage), quelle que soit la qualité du contact.

Le premier arbitre utilisera le signal « double contact » pour indiquer cette infraction. Exception : Balle frappée avec force.

3.4.3 Règle du deuxième contact (Volleyball Canada 12U, 13U, 14U, 15U)

Sur le deuxième coup d'une équipe, le fait de toucher la balle plus d'une fois avec les doigts (double contact) dans une seule tentative de jouer la balle n'est pas une faute si la balle est ensuite touchée légalement par un coéquipier.

3.5 Points/Seeding/Classement

Les points seront attribués aux divisions selon le système de points suivant.

Rang	Événement senior	Événement 18U	Événement 16U	Événement 14U
1	800	600	500	400
2	760	560	460	360
3	730	530	430	330
4	715	515	415	315
5	690	490	390	290
6	670	470	370	270
7	650	450	350	250
8	630	430	330	230
9	610	410	310	210
10	609	409	309	209
11	608	408	308	208
12	607	407	307	207
13	606	406	306	206

3.5.1 Seeding

Les équipes seront classées dans les épreuves VNB en fonction des critères suivants :

1re épreuve : Placement final du championnat provincial VNB précédent

2e épreuve : Moyenne des points de la saison en cours (si l'équipe a participé à l'événement 1) ou classement final des championnats provinciaux de l'année précédente.

Championnats provinciaux VNB : Moyenne des résultats des tournois de VNB

La moyenne des points d'une équipe sera déterminée en fonction de la moyenne des points de chaque joueur.

Les équipes seront classées en fonction de la moyenne des résultats du système de points de VNB, dans la mesure du possible. Les équipes ex aequo seront départagées selon les méthodes suivantes, qui seront appliquées dans l'ordre jusqu'à ce que toutes les équipes ex aequo soient départagées et classées :

La moyenne des points d'une équipe au cours de la saison.

Le résultat de l'équipe lors de la dernière épreuve de VNB, en remontant jusqu'à la première épreuve de la saison.

Le résultat de l'équipe aux derniers championnats provinciaux.

Le classement de l'équipe lors des derniers championnats provinciaux.

Jeu de la pièce de monnaie

3.5.2 Championnats provinciaux VNB :

Moyenne des résultats disponibles des tournois actuels de VNB.

Tous les classements envoyés aux équipes par courriel avant le tournoi sont des classements provisoires que VNB se réserve le droit de modifier sans préavis avant le tournoi. Si une divergence concernant les points est constatée, vous devez contacter le bureau de VNB avant le jeudi à 11 h 59 pour soumettre une demande de révision des points. Les demandes faites sur le site du tournoi seront examinées la semaine suivante.

REMARQUE : En raison du temps nécessaire à la réalisation de la nouvelle répartition, il se peut que les changements ne soient pas affichés sur le site Web avant le tournoi.

3.6 Procédure d'égalisation

3.6.1 Classement à la fin de la phase de pools

Les égalités entre les équipes dans les pool-play avant les séries éliminatoires sont brisées par la procédure de bris d'égalité de Volleyball Canada.

3.6.2 Ensemencement avant l'événement

Les égalités entre équipes ayant les mêmes points de classement avant une épreuve VNB sont départagées par les éléments suivants, dans l'ordre de priorité :

Le plus grand nombre de participations individuelles à la VNB actuelle dans la division d'âge respective (combinaison de la participation individuelle de l'équipe).

Moyenne des meilleurs résultats individuels par équipe dans les tournois de plage de la VNB en cours.

Un tirage au sort déterminera qui sera le mieux classé.

3.7 Progresser dans les divisions d'âge

Les équipes sont encouragées à jouer dans une division d'âge supérieur pour avoir de meilleures chances de compétition. Si une équipe joue dans une division supérieure, des points seront attribués et enregistrés.

3.8 Politique d'annulation et de remboursement

3.8.1 Annulation

VNB déduira 10 % de frais administratifs pour toute annulation avant la date limite d'inscription. En cas d'annulation après la date limite, aucun remboursement ou crédit ne sera accordé pour quelque raison que ce soit, sauf en cas de blessure et sur présentation d'une documentation suffisante.

Dans le cas d'une blessure, un remboursement sera effectué, moins des frais administratifs de 20 \$. Toutes les annulations et les demandes de remboursement doivent être présentées par écrit par la personne qui s'est inscrite

à la personne-ressource provinciale qui organise le tournoi avant l'événement et être accompagnées d'une note du médecin dans la semaine qui suit l'événement manqué.

Les renseignements qui doivent être inclus dans la demande d'annulation ou de remboursement sont les suivants

Noms complets des deux coéquipiers

Division

Date du tournoi à retirer/annuler

Le numéro de transaction de l'e-mail de confirmation de l'inscription

Nom complet sur la carte de crédit

Note du médecin (nécessaire uniquement si la date limite d'inscription est dépassée)

3.8.2 Remboursements

Tous les remboursements sont effectués sur la carte de crédit du bénéficiaire et doivent être demandés par la personne qui s'est inscrite. Pour recevoir un remboursement, toutes les informations susmentionnées doivent être envoyées par courriel au contact provincial qui organise le tournoi.

3.9 Annulation pour cause de pluie

Les équipes doivent rester « de garde » et « sur place » jusqu'à 16 heures, sauf instructions contraires. C'est à ce moment-là qu'il est possible de décider si l'événement peut avoir lieu. Si l'événement est annulé avant les éliminatoires, toutes les équipes seront remboursées, moins 10 % de frais administratifs.

3.9.1 Politique de suspension de jeu

Les problèmes de sécurité et la suspension du jeu sont laissés à la discrétion du directeur du tournoi et de l'officiel en chef.

Le jeu sera suspendu si le directeur du tournoi et/ou le comité le prévoient :

des intempéries - des éclairs (Remarque : s'il pleut, le jeu ne s'arrêtera généralement pas, sauf en cas d'éclairs)

des circonstances extraordinaires

des problèmes de sécurité

d'autres raisons discrétionnaires de libérer la plage (par exemple, l'obscurité).

Dès la notification de l'arrêt du jeu :

Tous les athlètes doivent immédiatement évacuer la plage et se rendre aux voitures ou aux installations intérieures.

Les athlètes qui jouent ont la responsabilité d'enregistrer le score et de prendre note du terrain sur lequel ils jouent.

Les équipes d'arbitres sont chargées d'emporter le presse-papier et le ballon.

Avis de reprise du jeu :

Le jeu reprendra 15 minutes après le coup de klaxon.

Les athlètes doivent se trouver à une distance suffisante pour entendre le klaxon.

Après un échauffement de 10 minutes, les officiels et les athlètes reprendront le jeu là où le score s'est arrêté.

Un jeu modifié peut avoir lieu à la discrétion du directeur du tournoi et de l'officiel en chef.

3.9.2 Procédures d'annulation

Les tournois peuvent être annulés en cas de mauvais temps, à la discrétion du comité du tournoi (officiel en chef, directeur du tournoi). La règle générale est la suivante : dès que la foudre frappe, le jeu est suspendu pendant 30 minutes et les conditions météorologiques sont réévaluées à ce moment-là.

Points - Si l'événement est annulé à mi-chemin des éliminatoires, toutes les équipes qui restent dans la division se partageront les points restants. Si les éliminatoires ne sont pas terminées, aucun point n'est attribué.

Prix - S'il n'y a pas de gagnant, aucun prix ne sera attribué (y compris les prix hebdomadaires pour adultes et les inscriptions gratuites aux tournois).

Remboursement - Un remboursement partiel de 50 % sera accordé si les athlètes n'ont pas terminé les éliminatoires.

Si les éliminatoires ont déjà commencé dans la division respective d'une équipe, aucun remboursement ne sera accordé.

En cas d'annulation d'un tournoi, les procédures suivantes seront appliquées pour la distribution des prix des événements de VNB :

Si les quarts de finale ont commencé, l'argent sera réparti de manière égale entre les équipes restantes.

Si les poules ne sont pas terminées, les prix ne sont pas distribués.

4.0 Chapitre 4 Réglementations et sanctions spécifiques

4.1 Politique en matière de commotions cérébrales

Veillez consulter le site Web de VOLLEYBALL CANADA pour obtenir une copie complète de notre politique et de notre protocole sur les commotions cérébrales, qui se trouvent ici

[:https://volleyball.ca/uploads/Politiques/VC_C concussion Policy/Volleyball_Canada_Concussion_Protocol_EN_Oct_2020.pdf](https://volleyball.ca/uploads/Politiques/VC_C concussion Policy/Volleyball_Canada_Concussion_Protocol_EN_Oct_2020.pdf)

4.2 VNB Code de conduite

Tous les participants, en s'inscrivant ou en assistant aux matchs, acceptent de respecter le code de conduite de VNB et toutes les politiques applicables.

Nous adopterons la politique de tolérance zéro de Volleyball Canada pour la saison de plage 2026 qui se trouve ici. (insert link)

4.2.1 Échelle des sanctions pour mauvaise conduite

Le volley-ball, de par ses règlements et ses traditions, offre une philosophie de compétition guidée par les normes les plus élevées de l'esprit sportif.

Pour cette raison, tous les participants (équipes, joueurs, entraîneurs, officiels, spectateurs, parents, gestionnaires

et administrateurs) aux tournois et aux rencontres sous l'autorité de VNB, ont le devoir de se comporter de manière raisonnable et acceptable. Ils doivent éviter tout comportement, acte ou pratique antisportif qui, de l'avis de VNB, est préjudiciable au sport. Chaque fois qu'une pénalité est infligée, une amende est donnée. Ces actes incluent, mais ne sont pas limités à :

Violation	Amende	Sanctions
Les équipes omettent ou ne remplissent pas leurs devoirs d'arbitrage des joueurs.	Amende de 50,00 \$ par événement	
Les équipes n'arrivent pas 10 minutes avant le début du match pour les tâches d'arbitrage des joueurs.	Amende de 50,00 \$ par événement	
Les équipes ne respectent pas les 10 minutes d'échauffement sur le terrain	Amende de 50,00 \$ par événement	
Mauvaise conduite de l'équipe lors des tournois (dommages, non-respect des règles du site)	Amende minimale de 100 \$ et coût des dommages causés à l'installation	L'amende peut varier en fonction de la gravité de l'infraction et du coût des dommages, et une suspension d'un mois à un an peut être appliquée.
Disqualification pour comportement agressif	\$300	Suspension pour le reste du tournoi et le tournoi suivant
Expulsion pour comportement offensant	\$200	Suspension du tournoi suivant, déterminée par le directeur du tournoi
L'équipe ne se présente pas à un tournoi sans en avoir informé par écrit l'organisateur provincial.	Perte du droit d'entrée + amende éventuelle	1ère infraction : Les frais d'inscription ne seront pas remboursés. 2e infraction : les frais d'inscription ne seront pas remboursés et amende de 100 \$.
Les personnes qui commettent un acte considéré comme une infraction en vertu d'une loi dûment promulguée.	Des amendes peuvent être imposées	Suspension d'un an ou plus. D'autres sanctions peuvent être déterminées dans le cadre de l'application de la politique de VNB en matière de discipline et de plaintes.
Accepter de l'argent ou toute autre contrepartie pour perdre un match ou gagner avec une marge particulière ; ou être partie prenante dans le paiement d'argent ou de toute autre contrepartie à une autre personne pour perdre un match ou gagner avec une marge particulière.	Des amendes peuvent être imposées	Suspension d'un an ou plus. D'autres sanctions peuvent être déterminées dans le cadre de l'application de la politique de VNB en matière de discipline et de plaintes.
Pari ou action en tant que « bookmaker » sur des matchs ou des tournois	Des amendes peuvent être imposées	Suspension d'un mois à un an. D'autres sanctions peuvent être déterminées dans le cadre de l'application de la politique de VNB en matière de discipline et de plaintes.
Le fait de manquer un match ou une partie d'une compétition, sauf en cas de blessure ou pour toute autre raison valable ;	Amende égale au droit d'enregistrement	Forfait pour le tournoi, amende égale aux frais d'inscription et suspension de deux semaines à un an pour l'équipe ou l'individu.

Participer à une compétition sous un faux nom ou un faux âge, falsifier un formulaire d'inscription d'équipe ou donner de fausses informations à un officiel du tournoi ;	\$100	Forfait pour le tournoi, amende de 100 \$ et suspension de deux semaines à un an pour l'équipe ou l'individu. D'autres sanctions peuvent être déterminées dans le cadre de l'application de la politique de VNB en matière de discipline et de plaintes.
Manifestation de colère, conduite antisportive, harcèlement (par un joueur, un entraîneur, un spectateur, un parent, etc.)	Des amendes peuvent être imposées	1re infraction - avertissement verbal 2e infraction - amende de 100 \$ 3e infraction - amende de 100 \$ et suspension des championnats provinciaux et nationaux pour l'année en cours. *L'amende sera appliquée à l'équipe.
Deux (2) cartons rouges dans un même tournoi	\$200	Examen du comité de discipline de VNB
Lancer, botter ou frapper délibérément un ballon en direction d'un officiel, d'un spectateur ou d'un adversaire.	Des amendes peuvent être imposées	Avertissement verbal et/ou suspension de l'événement en cours/des événements futurs jusqu'à un an et/ou amende. D'autres sanctions peuvent être déterminées dans le cadre de l'application de la politique de VNB en matière de discipline et de plaintes.
Menace de blessure corporelle à l'encontre d'une personne	Amende minimale de 100 \$ (à la discrétion de VNB)	Amende, avertissement verbal et/ou suspension de l'événement en cours/des événements futurs jusqu'à un an et/ou amende. D'autres sanctions peuvent être déterminées dans le cadre de l'application de la politique de VNB en matière de discipline et de plaintes.
Jurer à l'encontre d'un officiel, d'un juge de ligne, d'un marqueur, d'un spectateur ou d'un adversaire.	Des amendes peuvent être imposées	1re infraction - avertissement verbal 2e infraction - amende de 100 \$ 3e infraction - amende de 100 \$ et suspension des championnats provinciaux et nationaux pour l'année en cours. *L'amende sera appliquée à l'équipe.
Participer à une compétition sous un faux nom ou un faux âge, falsifier un formulaire d'inscription d'équipe ou donner de fausses informations à un officiel du tournoi ;	\$100	Forfait pour le tournoi, amende de 100 \$ et suspension de deux semaines à un an pour l'équipe ou l'individu. D'autres sanctions peuvent être déterminées dans le cadre de l'application de la politique de VNB en matière de discipline et de plaintes.

Utiliser des blasphèmes ou un langage ou des gestes obscènes	Des amendes peuvent être imposées	1re infraction - avertissement verbal 2e infraction - amende de 100 \$ 3e infraction - amende de 100 \$ et suspension des championnats provinciaux et nationaux pour l'année en cours. *L'amende sera appliquée à l'équipe.
Non-respect des règles d'entraînement (telles que définies dans la section 2.8 du Beach Handbook)	Des amendes peuvent être imposées	1re infraction - avertissement verbal 2e infraction - amende de 100 \$ 3e infraction - amende de 100 \$ et suspension des championnats provinciaux et nationaux pour l'année en cours. *L'amende sera appliquée à l'équipe.

Remarque : VNB se réserve le droit de sanctionner et d'infliger des amendes aux équipes pour des éléments qui dépassent les infractions énumérées ci-dessus..

5.0 Chapitre 5 Comité des plages de VNB

5.1 Comité de la compétition VNB Beach

Le comité de la compétition de plage de VNB sera composé de : Le directeur exécutif de VNB, le(s) étudiant(s) d'été de VNB et un membre de la présidence de VNB Beach.

Le comité des compétitions de plage de VNB est habilité à prendre des décisions :

Dans toutes les activités liées au tournoi qui affectent les conditions de jeu, le format, la structure, etc.

Modifier le format du tournoi si les conditions le justifient (par exemple, parties jouées en 15 points en raison d'un retard dû à la pluie)

Régler tous les litiges liés au format du tournoi et à son achèvement

Déterminer les mesures appropriées si les conditions météorologiques le justifient (suspension ou annulation du jeu)

Traiter d'autres conditions qui peuvent survenir.

La décision du comité des compétitions de plage de VNB est définitive.

6.0 Annexes :

6.1 Annexe I Guide de l'arbitrage pour les joueurs

Il est de votre responsabilité de connaître vos devoirs d'arbitre. Des sanctions peuvent être données si vous

manquez une partie de vos devoirs d'arbitre.

Les équipes doivent vérifier à la tente de contrôle si elles ne sont pas sûres de leurs responsabilités d'arbitrage. L'entraînement n'est autorisé que pour les 16U et moins.

Les joueurs officiels sont fortement encouragés à contacter un membre du comité de compétition de VNB ou un officiel en chef pour obtenir de l'aide en cas de harcèlement de la part d'athlètes, de parents, de spectateurs ou d'entraîneurs.

Responsabilités des joueurs arbitres

Ramasser le ballon et le presse-papiers, et apporter un tableau d'affichage sur le terrain assigné au moins 10 minutes avant l'heure du match.

S'assurer que les bonnes équipes sont présentes sur le terrain et prêtes à jouer, et veiller à ce que le match commence à l'heure.

Arbitrer le match, tout en remplissant la feuille de match et en retournant les tableaux d'affichage.

Donnez le presse-papier et le ballon à l'équipe perdante pour qu'elle les ramène à la tente de contrôle. Au moins un membre de l'équipe d'arbitrage doit être debout, et chaque joueur arbitre doit se trouver d'un côté ou de l'autre du terrain.

Si vous n'êtes pas sûr d'une règle, demandez des éclaircissements à un arbitre ou à un superviseur du terrain - s'il n'y en a pas, réservez le point.

Règles importantes

Les matchs se jouent au meilleur des trois parties, sauf indication contraire sur les feuilles de poule.

Veillez consulter les feuilles de poule pour les instructions concernant le décompte des points.

Les éliminatoires se jouent toujours au meilleur des trois parties.

Si une balle roule sur votre terrain pendant un échange, elle est automatiquement remise en jeu.

Changements de côté et temps morts :

Dans les jeux jusqu'à 21, les équipes changeront de côté tous les 7 points (cumulatif) et il y aura un temps mort technique de 30 secondes au troisième changement de côté (somme de 21 points).

Dans les jeux à 15, les équipes changeront de côté tous les 5 points (cumulés) et il n'y aura pas de temps mort technique.

Chaque équipe a droit à un temps mort de 30 secondes par équipe, par set (y compris les troisièmes sets à 15).

Pour les règles détaillées, veuillez vous référer à la section 3.4.

6.2 Annexe II Notes de la réunion des joueurs

Échauffement - Un temps d'échauffement de 10 minutes est accordé entre les matchs. Si une équipe prolonge ce temps d'échauffement, elle recevra un avertissement de 30 secondes avant le début du match et des sanctions de 50 \$ par équipe par la suite.

Connaître son horaire - Il est de votre responsabilité de connaître votre horaire de jeu ET d'arbitrage. Veuillez consulter vos feuilles de poule pour connaître l'horaire et pendant les séries éliminatoires, portez attention aux

annonces.

Joueurs-arbitres - Lorsque vous êtes joueur-arbitre, assurez-vous d'être attentif au match. Vous serez également responsable du décompte des points. Nous attendons d'un partenaire qu'il se tienne debout et qu'il arbitre le match pendant que l'autre partenaire s'assoit de l'autre côté du terrain et compte les points. Si vous avez des questions, cherchez un superviseur d'arbitres et contactez-le immédiatement. N'attendez pas que des problèmes surviennent sur votre terrain pour vous adresser à un arbitre certifié. Si vous ne remplissez pas vos fonctions d'arbitre comme prévu, votre équipe sera sanctionnée à hauteur de 50 \$.

REMARQUE : Toutes les sanctions (échauffement ou manquement aux devoirs d'arbitrage) doivent être payées avant de participer à un autre événement de VNB Beach.

Coaching - Le coaching n'est pas autorisé dans la division senior. Dans les divisions plus jeunes (12U-18U), le coaching est autorisé pendant les temps morts, entre les parties et entre les matchs. Cependant, les entraîneurs ne sont pas autorisés à demander des temps morts pour leurs joueurs ou à leur parler pendant un rallye. Les entraîneurs doivent d'abord s'identifier à la tente de contrôle principale au début de la journée. Chaque entraîneur recevra un badge d'identification qu'il devra porter tout au long de la journée et rendre à la fin de la journée. Les entraîneurs doivent s'identifier auprès de toutes les parties participant au match, y compris l'équipe adverse, les joueurs arbitres et le superviseur des arbitres de l'événement dans la zone. Le nom de l'entraîneur doit figurer sur la feuille de match. Le non-respect des procédures d'entraînement appropriées entraînera des sanctions de la part de VNB.

Formats de jeu en poule - Ils varient en fonction du nombre d'équipes dans votre poule. Le nombre de points par partie et de parties par match est indiqué sur la feuille de pool. Assurez-vous d'être attentif lorsque vos divisions sont appelées pour obtenir des informations spécifiques.

Feuilles de jeu - Une fois que tous les jeux sont terminés dans votre piscine, cette feuille ainsi que le presse-papiers doivent être retournés à la tente de contrôle. Veuillez remplir entièrement et avec précision la feuille de jeu qui vous a été remise sur le presse-papiers. Un membre par équipe DOIT apposer ses initiales sur la feuille une fois qu'elle est remplie, afin de s'assurer de son exactitude. Toutes les équipes doivent aider à remplir la feuille de match. Si des erreurs sont constatées après le début des éliminatoires, aucun changement ne sera apporté au tirage au sort des éliminatoires. L'information la plus importante dont nous avons besoin est de savoir qui a terminé 1er, 2ème, 3ème et 4ème. Si cette feuille n'est pas remplie lorsqu'elle est retournée à la tente de contrôle, vous serez rappelé à la tente pour remplir la feuille de jeu, ce qui peut retarder le début des éliminatoires.

Balles de jeu - Chaque terrain reçoit une balle de jeu. Ce ballon doit être rapporté à la tente de contrôle avec le presse-papiers à la fin du jeu de poule. Si la balle n'est pas rapportée, toutes les équipes de la poule seront tenues responsables de cette balle.

Déchets - Veuillez ramasser vos déchets et les mettre dans les sacs prévus à cet effet. Veillez à ce que les déchets soient réellement mis dans le sac et ne soient pas laissés sur le sable.

Jurons - Il s'agit d'un événement familial. Surveillez votre langage et donnez le bon exemple aux jeunes athlètes de plage qui vous entourent. Le non-respect des règles de comportement sur la plage entraînera des sanctions de la part de VNB.